

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 29 SEPTEMBRE 2017

### - Déclaration liminaire FO DGFIP 73

**Monsieur le Président,**

**Depuis plus de 10 ans, les orientations politiques et budgétaires (programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues, restructurations incessantes accompagnées de fermetures de services) ont amené une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de notre ministère**  
Le climat dans lequel vivent au quotidien les agents au travail est très néfaste : l'absence de perspective et l'incertitude professionnelle sont sources d'angoisse. Les directions ont démontré leur incapacité à exercer l'ensemble des missions de services publics du fait des suppressions d'emplois massives, à se doter d'outils de travail performants et conviviaux, à penser à des organisations de travail non-pathogènes. Pire encore, les réformes et les fermetures de sites et de services se font à marche forcée, sans vision globale et sans aucune considération pour les usagers, les agents et leurs représentants.

L'audit de la Cour des Comptes publié le 29 juin dernier dresse comme à son habitude, un tableau apocalyptique de la situation des finances publiques et propose une thérapie de choc contre la Fonction Publique et les services publics :

- **baisse de la masse salariale des fonctionnaires,**
- **gel et atomisation de la valeur du point d'indice (c'est évident que cette mesure pourra servir à combler le déficit budgétaire),**
- **diminution des effectifs,**
- **augmentation du temps de travail,**
- **mise en oeuvre de jours de carence en cas d'arrêt maladie, etc.**

Concernant notre Ministère plus spécifiquement et pour étayer sa démonstration la Cour juge que « la rationalisation de la réforme territoriale » n'a pas été assez loin et cite en exemple, notamment, les réseaux déconcentrés de la DGFIP.

**F.O.-DGFIP s'interroge sur la légitimité de la Cour des Comptes (juridiction financière) à s'intéresser à une réorganisation des services de l'État.**

**Et pourtant, Que d'outils au service des directions pour mesurer le mal-être dans nos services (DUERP, Plan Annuel de Prévention (PAP), baromètre social, Tableau de Bord de Veille Sociale TBVS, Registre Santé Sécurité Travail RSST, ...) pour mesurer la souffrance au travail des agents sans que la Direction Générale ne remette jamais en cause ses propres décisions et ne tire les conséquences de sa politique dévastatrice et déstructurante!**

**Les choix stratégiques mis en place tels que la limitation des paiements en numéraire auprès d'un autre comptable, la mise en place de caisses référentes préparent déjà les fermetures à venir. Pour F.O.-DGFIP, la défense des missions et du réseau de proximité à la hauteur des besoins de nos concitoyens exige l'arrêt de cette politique qui détruit le service public républicain.**

## **ORDRE DU JOUR:**

*- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de l'OPAC de Savoie*

*- Aménagement des structures et du réseau – ASR 2018 : scission au 1<sup>er</sup> septembre 2018 du pôle De contrôle revenus et patrimoine (PCRP) départemental en 2 services, Chambéry et Moutiers*

*Evolution du dispositif d'accueil des usagers et déploiement conduit au SIP-SIE d'Albertville depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et poursuite du déploiement au 1<sup>er</sup> janvier 2018*

*-Présentation du baromètre social*

### **- Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de l'OPAC de la Savoie :**

Etant donné l'argumentation du chef de poste et une demande actée (signatures) de tous les agents concernant la fermeture au public le vendredi de la trésorerie, FO et la CFTC ont voté POUR. Solidaires et CGT n'ont pas pris part au vote.

### **- Scission du PCRP au 1<sup>er</sup> septembre 2018 en 2 pôles :**

Vu les difficultés de pilotage, d'encadrement, d'organisation de compétences et d'effectifs de cette structure mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2016 d'un PCRP à Chambéry avec 2 antennes, une à Moutiers et une à St Jean de Maurienne retournement de situation, il y aura désormais un PCRP Chambéry-St Jean de Maurienne et un PCRP Moutiers.

FO DGFIP 73 doute que cette future organisation suffise à résoudre les déboires de cette nouvelle structure censée reprendre certaines missions exercées jusque- là par la Fiscalité Immobilière(FI)et les Pôles De Contrôle et d'Expertise(PCE). FO et Solidaires se sont abstenus ; la CGT et la CFTC ont voté POUR.

### **- Accueil personnalisé sur rendez-vous des usagers au SIP-SIE d'Albertville et de son déploiement aux autres SIP :**

Depuis le 05 janvier 2017 ce dispositif d'accueil expérimenté à Albertville, a pour but :

- de mieux maîtriser les flux d'accueil physique au guichet ,
- d'améliorer la qualité de service,
- de faciliter l'organisation du service d'accueil et les conditions de travail des agents

Tous les représentants du personnel ont voté CONTRE l'extension aux autres SIP FO a voté CONTRE car :

- après la limitation du paiement de 300 Euros en numéraire
- l'interdiction d'accepter pour d'autres comptables le paiement en numéraire
- sans compter le dispositif de fermeture des jours ouvrables au public pour pallier aux suppressions des emplois, avec la même charge de travail tout en continuant d'effectuer les missions avec conscience professionnelle

Voilà l'accueil sur rendez-vous comme remède pour réduire progressivement les files d'attente des usagers !!!

- Présentation du baromètre Social

**En Savoie 47 % des effectifs ont répondu à cette 3ème enquête en décembre 2016.**

**La direction locale relate que :**

- la mise à disposition des outils de travail, de la documentation et la formation sont appréciés par 2/3 des répondants sauf pour la e-formation, les agents y étant défavorables à 50 %.
  - 83 % des collègues estiment que l'ambiance est bonne,
  - 53 % sont satisfaits par le fonctionnement des services,
  - les missions semblent mieux définies (62%),
  - 3/4 sont fiers du travail réalisé,
  - 83 % trouvent leur travail intéressant,
  - 77 % estiment contribuer aux missions de service public
- 
- 81 % pensent que les chefs de poste sont à leur écoute
- 
- 56 % ont un sentiment de protection et de sécurité sûrement suite aux actions menées dans le département,
- 
- 63 % sont satisfaits des offres en ligne,
  - 69 % satisfaits des moyens modernes de communication,
  - 63 % pensent délivrer un service de bonne qualité aux usagers,

**Par contre,**

- 3/4 des agents n'ont pas le temps nécessaire pour prendre connaissance de la documentation professionnelle,
- 
- 67 % ont le sentiment de travailler souvent dans l'urgence ,
  - 42 % ressentent du stress,
  - dont 63 % ont une charge de travail trop élevée,
  - 53 % continuent à être motivés au travail,
- 
- 68 % sont confrontés parfois ou souvent à des usagers mécontents
- 
- 70 % estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens,
  - 50 % juge trop rapide le rythme de changement au sein de la DGFIP, ainsi que sur l'organisation interne de la DGFIP,
  - Les principales règles RH sont bien connues des agents
- Enfin les actions prioritaires relevées par les agents concernent les rémunérations, les conditions de vie au travail, l'organisation interne et les méthodes de travail.**

**Les représentants FO DGFIP 73 n'ont pas trouvé d'intérêt constructif à cette présentation vu le nombre de répondants et l'interprétation proposée par l'administration.**

**On vous laisse juger ...**

**VOS REPRESENTANTS FO ELUS EN CTL .**



**à vos côtés...**

**de votre côté...**